— L'Association colombophile le *Progrès*, rappelle son concours sur « Clermont », le dimanche 28 juin, organisé par la Société le *Pigeon de Belfort*, établie chez M. Gustave Piels, rue Saint-Joseph, près de l'église des Pères, « avec prix d'honneur ».

Mise en paniers, le samedi 27 juin, de 4 à 7 heures du soir.

Ecole de natation. — Température de l'eau du 24 juin.

A 9 heures, 21°; — 2 heures, 21°; — 6 heures, 22°

TOURCOING

LA CATASTROPHE

Les morts

On compte actuellement **19** morts. En effet Emile Deschemacker, âgé de 44 ans, de Tourcoing, est décédé mercredi matin à l'Hôtel-Dieu. En outre, un blessé, Désiré Vanneste, est en danger de mort.

Les blessés

A l'hôpital, il y avait jeudi matin, **19** blessés. On en a admis dans la journée de mercredi deux, qui jusqu'alors avaient été soignés à leur domicile. Ce sont Julien Thiberghien, teinturier, demeurant chemin des Mottes et Edmond Haye, 18 ans, au Pont de Neuville.

Enfin, aux blessés qui sont en traitement à l'Hôtel-Dieu, il faut en ajouter treize autres qui sont soignés à domicile et dont voici les noms :

Emile Dujardin, de Mouscron, 19 ans, ouvrier chez MM. Thœn et Van Zeveren ;

Augnste Deschamps, 40 ans, rue du Brun-Pain, 142, blessé à l'épaule et à la tête ;

Jules Wicart, 30 ans, domestique, rue des Quinze-Bouteilles, blessé à la jambe;

Charles Dhan, 19 ans, ouvrier teinturier, aux Trois-Baudets, blessé à l'épaule gauche ;

Edmond Amen, 13 ans, ouvrier teinturier, à la Pierre-Bleue, brûlures graves aux mains ;

Louis Strazier, 65 ans, ouvrier teinturier, à la Croix-Rouge, blessé à la tête et aux jambes ;

Charles Vanneste, 26 ans, chauffeur, demeurant au Paradis, blessé au bras ;

Julien Goumann, 17 ans, ouvrier teinturier, blessé aux reins et à la tête :

Léon Chantry, 50 ans, tailleur de pierres, rue du Chêne-Houplines, fractures multiples au coude ;

Jules Delbaere, 15 ans, teinturier au Pont-de-Neuville, blessé au bras ;

Jules Cau, 13 ans, teinturier, à La Malsence, blessé au bras gauche ;

Duquesnoy, 15 ans, journalier, à Mouscron, blessé légèrement ;

Biesbrouck, 16 ans, au Pont-de-Neuville, blessé aux mains.

Ce qui donne un total de 32 blessés.

Cette épouvantable catastrophe a donc fait en tout **51** victimes.

Tout le monde est retrouvé

On est enfin parvenu à faire l'appel de tous les ouvriers présents sur le lieu de la catastrophe au moment où l'explosion s'est produite.

A la suite de cet appel, il a été reconnu que personne ne manquait. On a donc la certitude que les décombre ne renferment plus aucune victime.

Causes de l'explosion

L'enquête sur les causes probables de l'explosion se poursuit activement. M. Lefebvre, ingénieur des mines, chargé de cette délicate mission, a entendu cette après-midi plusieurs témoins. L'un d'eux est un brave ouvrier, qui avait été appelé par M. Honoré pour réparer un joint sauté au séchoir. Cet ouvrier, ayant un peu tardé, trouva la réparation à peu près achevée par le contre-maître Ghislain. Il quitta l'établissement et n'en était pas à cinquante mètres que l'explosion se produisait. On n'a pas oublié que la soupape du générateur avait été projetée dans un champ voisin : plusieurs personnes affirment l'avoir vu caler, mais comme cette cale a disparu depuis, on ignore si elle était placée de façon à empêcher tout jeu de la soupape.

Assurance

La question est assez controversée. Au point de vue matériel, M. Honoré n'ayant pas dans sa police-incendie fait couvrir le risque d'explosion des appareils à vapeur, il n'y a aucune revendication possible. D'un autre côté, M. Van Zeveren, qui n'était pas davantage garanti par des assurances contre ce risque, peut, en vertu des articles 1382, 1383, 1384, 1386 du code civil, exercer un recours contre les personnes responsables, si l'enquête arrive à établir ces responsabilités.

Quant aux indemnités dues aux familles des victimes, nous n'avons pas à parler des ouvriers de M. Honoré, puisqu'il n'y avait pas d'assurance. Mais, à notre sens, si M. Van Zeveren, comme on nous l'affirme, a eu la précaution de faire couvrir ce genre de risques, il doit être indemnisé pour ses ouvriers. En effet, les clauses des polices d'assurance contre les accidents sont ordinairement ainsi libellées : « L'assurance a pour objet d'indemniser les assurés des frais et pertes d'argent, causés par les accidents corporels survenus *pendant le travail* et provenant d'une *cause extérieure et violente et involontaire*. »

Dans l'espèce, nous nous trouvons bien en présence des cas prévus et M. Van Zeveren, pensons-nous, doit être fondé à réclamer des indemnités à la Compagnie assureuse. Celle-ci, du reste, de son côté, peut exercer aussi un recours contre les tiers responsables.

La conclusion de ceci est que nous ne pouvons jamais trop engager les industriels à se faire toujours garantir avec soin des énormes risques qu'ils ont tous les jours à courir.

Les hospitaliers de Roubaix

Lundi, M. Fouquoint Lehoucq était accouru en toute hâte à l'Hôtel-Dieu de Roubaix, pour demander des secours dont il croyait avoir besoin dans l'affolement du premier moment. Deux sœurs de charité sont parties aussitôt pour Tourcoing, accompagnées de MM. le docteur Derville, Dupire, infirmier en chef et Jean-Baptiste Malfait, infirmier. Ils n'ont pas eu, du reste, l'occasion de manifester l'admirable dévouement qu'ils déploient ordinairement dans ces tristes circonstances, car le personnel de l'hôpital de Tourcoing était suffisant.

Les secours

M. le maire de Tourcoing a reçu, d'un généreux anonyme, une somme de 300 francs, à titre de secours aux malheureuses victimes de la catastrophe.

Situation de famille des victimes

Prosper Honoré, 40 ans, rue de la Belle-Vue, marié, sans enfants, patron de l'établissement;

Etienne Delporte, 36 ans, rue Borgne, marié, quatre enfants en bas-âge, sans fortune ;

J.-B. Mahy, 39 ans, rue du Calvaire, célibataire, sans famille ;

Alphonse Danesse, 40 ans, rue des Quinze-Bouteilles, marié, quatre enfants en bas-âge, sans fortune ;

Jean Vandeputte, 20 ans, rue Fin-de-la-Guerre, célibataire, sans famille ;

Charles Tiberghien, 35 ans, à la Malcense, marié, quatre enfants, travaillant tous ;

Charles Vermersch, 36 ans, à Mouscron, célibataire, sans fortune ;

Jules Booms, 13 ans, au Pont-de-Neuville, parents ayant huit enfants; sans fortune ;

Henri Duquesnay, 14 ans, Mouscron, parents ayant neuf enfants ; sans fortune ;

Henri Liagre, 19 ans, Reckem, parents ayant cinq enfants ; sans fortune ;

J.-B. Denauw, 18 ans, Reckem, parents ayant dix enfants ; sans fortune ;

Louis Vandenbeulque, 65 ans, Dottignies, célibataire ; sans famille ;

Antoine Carpentier, 49, rue Borgne, veuf, deux jeunes enfants ; sans fortune ;

Aimé Decapmaker, 47 ans, rue Saint-Pierre, marié, un enfant ; sans fortune ;

Alphonse Piéters, 37 ans, à Mouscron, célibataire, seul soutien de ses père et mère ;

Léon Doutrelong, 26 ans, rue Ste-Germaine, marié, un enfant ; sans fortune ;

Cyrille Leglez, 14 ans, rue Joire, 6, parents ayant huit enfants ; sans fortune ;

François Tourné, 22 ans, à Roubaix, célibataire, seul soutien de son père âgé ;

Adolphe Vancraynest, 35 ans, à Neuville, marié, deux enfants.

Il résulte de ce bilan, que les victimes inhumées ce matin, laissent six veuves et seize orphelins, privés de soutien et plongés dans une misère complète. Plusieurs de ces malheureux étaient, en outre, le soutien de leurs parents infirmes et âgés.

LES FUNÉRAILLES

Aujourd'hui, à dix heures du matin, ont eu lieu, au milieu d'un concours de population que nous renonçons à évaluer, tant la foule était nombreuse, les funérailles des malheureuses victimes de la catastrophe de la rue de la Belle-Vue.

Non seulement tout Tourcoing y était, mais Roubaix, Lille, toutes les communes de l'arrondissement et nombre de communes belges, étaient représentées par d'importantes délégations.

A la gare

Chaque train qui arrive déverse sur les quais de la gare et répand dans les rues de Tourcoing des foules énormes.

En face du chemin de fer, des commissaires, portant à la manche un brassard de soie blanche avec croix noire, font la quête pour les familles des victimes.

Dans la rue de la Station, tous les cabarets ont à la porte un tronc avec inscription, sollicitant également la charité des passants.

Des affiches encadrées de noir avertissent les étrangers que des quêteurs autorisés escorteront le cortège et se disperseront dans les rues; d'autres affiches annoncent qu'à partir de neuf heures, les ruines des fabriques Honoré-Decoutère et Van Zeveren seront visibles pour le public, moyennant une rétribution de 50 centimes, au profit des victimes.

Dans les rues

Une grande animation règne dans les rues.

A six heures du matin, la sonnerie de la grosse cloche de Saint-Christophe prélude à la triste cérémonie.

Dès cinq heures et demie, les ouvriers allant au travail avaient été admis à circuler dans la chapelle ardente de l'Hôtel-Dieu, autour des cercueils de leurs infortunés compagnons. On les voyait sortir le visage bouleversé et plusieurs essuyaient une larme.

Le consul belge, M. Thaune, avait arboré, à sa porte, le drapeau belge voilé de crêpe.

A l'Hôtel-Dieu

Dès sept heures, le public a été admis à pénétrer à l'Hôtel-Dieu et à défiler devant les cadavres.

La chapelle avait été dressée dans la cour et en plein air.

Un autel, dressé tout au fond, contre le mur de la chapelle, d'un admirable gothique flamboyant, était tendu de noir, relevé de draperies blanches.

Un immense crucifix d'argent, ne mesurant pas moins d'un mètre cinquante de haut, surmontait cet autel; de chaque côté, de grands flambeaux d'argent sont placés: soixante flambeaux, plus petits, ornent la table de l'autel. Au pied, d'autres grands flambeaux sont disposés de chaque côté. Un grand dôme blanc et noir surmonte le tout. Le soleil se joue dans les tentures, met en valeur la crudité des blancs et ôte tout caractère lugubre à la décoration.

Le portique, qui entoure la cour, est entièrement tendu de noir.

Le fond est parsemé de larmes d'argent; en avant, entre les colonnades, de grandes draperies tombent de l'architrave, des torsades blanches circulent autour des colonnes drapées.

Les cercueils sont déposés côte à côte sous ce portique qu'ils occupent entièrement.

Une grande croix noire, avec inscription sur fond blanc, portant le nom des victimes, est placée auprès de chaque cercueil.

Des écharpes de crêpe entourent les croix; des couronnes d'immortelles, des couronnes de fleurs tressées par des mains pieuses couvrent les cercueils. L'aspect est saisissant.

Au milieu de la cour, quelques buissons de fleurs et de verdures font contraste avec le sinistre appareil.

Jusqu'à 9 heures la foule défile sans interruption, on s'écrase aux portes, les agents sous la conduite du brigadier Duthoit font des merveilles pour maintenir l'ordre.

La porte d'entrée de l'Hôtel-Dieu est simplement ornée d'une portière de velours étoilé d'argent sur le bord.

Six bannières mortuaires sont adossées à la muraille.

Arrivé des familles et des délégations

A 9 heures 1/2, des groupes nombreux arrivent portant des couronnes de perles et de fleurs de toute dimensions. Ils sont placés sur les côtés de la rue Nationale, la foule garnissant la chaussée est refoulée et dès ce moment la circulation est interrompue. Les pompiers avec leurs fanfares arrivent en corps, ils sont accompagnés de quelques-uns de leurs amis en tenue de service.

Les chars funèbres arrivent en même temps.

Ce sont d'immenses camions appartenant à M. Irénée Fourre. Ils sont tendus de noir tout alentour, recouvert d'un immense baldaquin d'où tombent des tentures funèbres lamées d'argent, aux angles du baldaquin, des écussons aux armes de Tourcoing, au sommet une croix voilée de crêpe, les chevaux sont couverts de housse noire.

Puis commence le long défilé des familles des victimes qui entrent à l'Hôtel-Dieu par une porte spéciale et sont dirigées par les bonnes sœurs vers la chapelle ardente.

Nous y pénétrons de nouveau avec elles. Il nous est impossible de rendre le sentiment qu'on éprouvait devant les scènes de désolation qui se produisirent alors. Chacun sous le vaste portique cherche parmi les 19 cercueils celui qui contient les restes d'un parent, d'un fils, d'un frère, d'un père, d'un époux.

Ce sont des larmes, des cris, des sanglots, on s'agenouille devant la dépouille mortelle, on se cramponne aux cercueils, on inonde de fleurs, les draps funéraires c'est poignant.

Et pendant ce temps le soleil tombe d'aplomb sur le tout, fait éclater les lames d'argent, avive les fleurs et jette comme un rayon de fête sur ce deuil inénarrable.

Il faut dire d'ailleurs que la décoration n'est pas sombre; on n'a rien chargé, ce n'est pas le décor qui empoigne, c'est la douleur des familles c'est l'immense étendue du désastre, c'est l'épouvantement de la catastrophe.

La levée des corps

Le clergé arrive à dix heures.

Les prières sont dites par M. l'abbé Vanboeckstael, doyen de Saint-Christophe, qui procède ensuite à l'aspersion et à la bénédiction de chacun des 19 cercueils.

La mise en corbillard commence aussitôt après.

Six cercueils sont posés à plat dans chaque voiture.

Les cercueils de M. Honoré, Decouter et de M. Etienne Delporte sont portés à bras.

Voici l'ordre dans lequel sont placés les cercueils :

1er CHAR

Danesse Alphonse, chauffeur chez Honoré.
Doutrelon Léon, ouvrier id.
Duquesnoy Henri, id. id.
Tiberghien Charles, id, id.
Tournai François, conducteur de charbon, de Roubaix.
Pieters Alphonse, ouvrier chez Van Zeveren.

2e CHAR

Vandeputte Jean, ouvrier chez M. Van Zeveren.
Mahy J.-Bte. id. id.
Denaux J.-Bte. id. id.
Liagre Henri, id. id.
Bœns Jules, id. id.
Leglet Cyrille, id. id.

3e CHAR

Vandenbeulque L. ouvrier chez M. Van Zeveren.
Carpentier Antoine, id. id.
Deskemaker Emile, id. id.
Vancronest, id. id.
Vermersch Charles, id. id.

Le cortège

Le cortège s'organise dans un ordre parfait.

Une foule immense sur les trottoirs, aux fenêtres, sur les toits, assiste au défilé.

Un commissaire de police et quelques gendarmes précèdent la croix et les six bannières de deuil, puis viennent d'autres gendarmes, les pompiers de Tourcoing avec leur musique jouant des marches funèbres, et leurs drapeaux voilés de crêpe; M. Deniau, commandant des pompiers de Roubaix avec plusieurs de ses hommes, une délégation d'officiers et de sous-officiers d'Ypres, la section lilloise des Sauveteurs du Nord ayant à sa tête M. le capitaine Lebon, la couronne avec cocarde aux couleurs belges, offerte par le consul Belge, le cercle catholique d'ouvriers avec sa bannière voilée et ses couronnes, le cercle St-Joseph, le patronage et le cercle Notre Dame; puis d'autres groupes que nous ne pouvons noter au passage et qui, comme les délégations précédentes sont tous chargés de magnifiques couronnes.

Citons seulement dans le nombre le personnel des ouvriers des deux fabriques détruites.

Les sociétés de Saint-Charles, de Saint-Louis, des couronnes incalculables, portant des témoignages de regret ou d'amitié à telle ou telle des victimes, le pensionnat Saint-Michel, la musique des Amis-Réunis, le Choral de Saint-Joseph et les Crick-Sicks, qui se joignent au lutrin pour chanter le *Miserere*; puis vient le clergé portant des flambeaux et la longue et triste suite des cercueils. Le patron en tête, avec sa famille éplorée, le directeur et ses proches ; le premier char, suivi des six croix portant le nom des six cadavres et derrière leurs familles, puis, dans le même ordre, le second et le troisième char ; derrière, les délégations officielles et autres et la foule innombrable qui suit.

Les chevaux des chars sont conduits à la main.

Au moment du départ, les cloches de toutes les églises sonnent le glas. Les familles redoublent de sanglots, les tambours voiler sonnent la marche, les fanfares éclatent, les chants s'élèvent vers le ciel, tous les fronts se découvrent, les femmes signent, les commissaires font appel à la charité.

Il n'y a pas de tentures aux maisons, pas de crêpe ni de lumière aux reverbères, mais le deuil est sur toutes les figures et dans tous les cœurs.

Les couronnes

Un des côtés les plus touchants de cette cérémonie, c'est le nombre de couronnes offertes par les parents des victimes, les amis, les diverses délégations et les sociétés. Ce gracieux témoignage de souvenir et de sympathie que l'on a coutume d'adresser aux morts est toujours émouvant.

Il nous est impossible de donner la liste de toutes les couronnes figurant dans le cortège.

Parmi les plus belles, citons une magnifique couronne en fleurs naturelles, qui précédait les *Crick-Sicks*, et qui a été offerte par M. Aldebert, fleuriste, à Lille; une couronne en violettes artificielles, sur un fond de velours noir, où se détachait, en lettres dorées, cette inscription : *La ville de Mouscron aux victimes du travail, 24 juin 1885.*

Une couronne en fleurs violettes encadrées de marguerites, avec cette inscription : *A mon père!*

Puis viennent les couronnes offertes par :

Les Sauveteurs du Nord : A Henri Honoré. — Ses amis.

Cercle du Grand Saint-Joseph, rue de Tournai : Jolie couronne de fleurs violettes et blanches.

Le quartier Joire à Cyrille Legley.

La maison A. Thœn et Van Zeveren à leur regretté directeur.

Aux victimes du travail, la société St-Charles.

Le personnel de la maison Dubus et Coget de Roubaix.

Les ouvriers de la maison Paul Morel, teinturier, rue Winoc Chocquel.

A notre regretté François Tournai, dit le *Petit Blanc*, ses amis les charbonniers de Roubaix.

Magnifique couronne de roses blanches, lilas bleus et blancs, offerte à Etienne Delporte, par ses collègues et amis.

Le peignage Augustin Morel aux victimes du 22 juin 1885. — Très belle couronne en perles.

Le personnel de la maison Gaydet, de Roubaix.

Magnifique croix en fleurs naturelles de deux mètres de hauteur, offerte par M. Brunin père, horticulteur.

Le personnel de la maison Liénard-Walnier, aux malheureuses victimes du 22 juin 1885.

Les employés et contre-maîtres de la maison Liénard-Walnier, à Etienne Delporte.

Grande couronne en fleurs naturelles offerte par Mme Louis Houtre, place du Théâtre, à Lille.

Superbe couronne de roses blanches et de pensées violettes, offerte par M. Sante Guchani, horticulteur, à Tourcoing.

A notre ami Jean Vandeputte, le personnel de la maison Scrive-Réquillart, de Roubaix.

Hutin et Vaugrand. Les employés et ouvriers aux victimes du 22 juin.

Les archers du Pré-Catelan.

A noter aussi une superbe croix en fleurs naturelles, mesurant près de deux mètres de l'extrémité d'un bras à l'autre. Elle a excitée l'admiration générale.

Sur le cercueil de M. Honoré, on avait déposé une fort belle couronne formée de violettes et d'immortelles et portant cette inscription : *A mon fils.*

Notabilités

Parmi les personnages officiels qui faisaient partie du cortège, nous avons remarqué MM. Poirson, secrétaire général de la préfecture, le procureur général, le procureur de la République, de Liscouët, juge d'instruction, Boutet de Mouvel, conseiller de préfecture.

MM. Charles Jonglez, député de Tourcoing, le lieutenant-colonel et le commandant de gendarmerie, deux officiers d'état-major représentant M. le général commandant le 1er corps d'armée.

MM. Hassebroucq, maire de Tourcoing, les adjoints Lehoucq, Sasselange et Lefrançois, les conseillers municipaux, Bury, secrétaire-général de la mairie, Eugène Jourdain, président du tribunal de commerce, Jourdain-Defontaine, ancien président du tribunal de commerce, les membres du tribunal, la chambre de commerce, Julien Lagache, maire de Roubaix, Faidherbe, conseiller d'arrondissement de Roubaix, les maires des communes d'Halluin, Bondues, Linselles, Neuville, Bousbecques, Mouveaux et Marcq-en-Barœul. MM. les officiers de la réserve et de l'armée territoriale, une délégation des professeurs du collège, les frères des Ecoles chrétiennes, les instituteurs, les bourgmestres de Mouscron, Reckem et Dottignies.

MM. Monnier, Grau, Six et Emile Destombes, membres du comité Tourquennois de secours aux blessés,

MM. les juges de paix et leurs suppléants; les médecins et pharmaciens, les percepteurs, le receveur des postes et télégraphes, etc.

Les sœurs de l'enfant Jésus auxquelles est confié l'Hospice général, se trouvaient à la fin du cortège.

Incidents

Plusieurs cas d'insolation se sont produits sur le parcours du cortège.

Un jeune garçon d'une quinzaine d'année s'est affaissé subitement dans la rue Nationale, en face de la maison portant le numéro 61. La tête a heurté le trottoir avec une telle violence que toutes les personnes présentes ont d'abord cru que le pauvre enfant s'était fracassé le crâne

Il n'en était heureusement rien. Le frère Place, qui figurait dans le cortège, s'est immédiatement empressé autour du malade, que M. Delabre, lieutenant aux pompiers de Tourcoing, a pris dans ses bras et a emporté à la pharmacie Brunet, où des soins lui ont été prodigués.

On nous signale un autre incident du même genre, arrivé rue de la Mairie. La personne défaillante a été transportée dans une pharmacie voisine, où elle n'a pas tardé à revenir à elle.

Cette même rue de la Mairie a été le théâtre d'une poussée effrayante, au moment où le cortège entrait à l'église Saint-Christophe. Il y a eu là un instant de désordre indescriptible. On s'étouffait littéralemement, les femmes et les enfants criaient, plusieurs se sont trouvés mal, un agent a failli être écrasé. Enfin, grâce au sangfroid des gendarmes et de la police, le calme s'est rétabli et la foule énorme qui garnissait cet étroit passage a pu se retirer sans trop d'encombre.

Un incident du même genre s'est passé rue de Tournai : les gendarmes ont eu beaucou de difficultés à dégager les abords de la sacristie. Les curieux se pressaient en cet endroit par groupes compacts, et n'ont reculé que très lentement.

Le poste téléphonique situé au dessus de l'ancienne Mairie offrait un spectacle des plus curieux, une cinquantaine de personnes s'y étaient juchées à l'instar des moineaux, et, tout en s'épengeant le front sous le soleil de plomb qui les brûlait ils contemplaient paisiblement la foule s'agiter à leurs pieds.

A l'église

Le service d'ordre à l'église Saint-Christophe, confié à M. Honoré Ballois, a été fait avec un soin tout particulier.

Les portes de l'église avaient été fermées depuis neuf heures et la garde était faite par des agents de la police de Roubaix.

La grande nef et le chœur sont entièrement tendus de noir.

Au centre de l'église est suspendu un dais dont les draperies tombantes vont rejoindre les colonnes qui soutiennent la voûte.

Des places ont été réservées, dans le chœur de la chapelle du Saint-Nom de Jésus, à MM. Poirson, représentant le préfet du Nord, Charles Jonglez, député de Tourcoing, à MM. le président du tribunal de commerce de Tourcoing, le procureur général, le procureur de la République, le maire de Tourcoing, les conseillers de préfecture, les officiers de l'armée et de la gendarmerie, le consul de Belgique, les adjoints au maire et le conseil municipal.

Dans le chœur de l'autel de la Sainte Vierge, doivent se placer MM. les membres de la chambre et du tribunal de commerce de Tourcoing, les secrétaires, greffiers et agréés de la chambre et du tribunal.

L'administration des hospices et celle du Bureau de bienfaisance, MM. les médecins et pharmaciens de l'Hôtel-Dieu, le directeur de la Banque de France, la chambre syndicale de la Bourse, le conseil des prud'hommes, les administrateurs et le caissier de la Caisse d'épargne.

A 11 heures et demie, commence le service divin.

La messe de *requiem*, de Mazingue, est chantée par 150 à 160 choristes, composés de toutes les maîtrises des diverses paroisses de Tourcoing réunis, des orphénistes *Crick-Sicks*, de la société chorale du *Petit-Château*, l'*Avenir* et de chorale de Sainte-Joseph, l'*Espérance*.

A l'élévation, M. Alphonse Mahieu, président de cette dernière société, a chanté, d'une façon vraiment magistrale, le *Domine Jesu Christi*, de Faure. L'orgue était tenu par Mlle Rosoor, organiste de l'église Saint-Christophe. Pendant l'offrande, la fanfare des pompiers a joué *Une Larme*, marche funèbre, de Louis Montagne. Les « Amis-Réunis » ont joué ensuite, *Une pensée lugubre*, de Leroux ; ces deux morceaux ont été exécutés avec beaucoup de talent et d'expression par les sociétés tourquennoises.

A onze heures, la tête du cortège arrive à l'église.

Dans le chœur du Maître-Autel se place le clergé ; à gauche, le porte-drapeau des pompiers et celui des sauveteurs, avec leurs étendards Les dix-neuf cercueils sont placés deux par deux dans la grande nef ; ils occupent toute la partie comprise entre le chœur et le portail. De chaque côté se placent les familles des défunts.

Dans la chapelle de la nef de droite, la musique des *Amis Réunis*, dans celle de gauche, qui lui fait face, la Fanfare des Pompiers.

Dans les bas-côtés se répandent toutes les délégations. Aussitôt entrée dans l'église, et en attendant le commencement de la messe, la musique des *Amis Réunis* joue avec beaucoup de sentiment la marche funèbre de *Don Sébastien* de Donizetti, arrangée par Paulin.

Le Service funèbre à l'église s'est terminé à midi et demi.

Nous tenons à le déclarer encore, grâce à l'intelligence des organisateurs, tout s'y est passé avec le plus grand ordre et au milieu du plus profond recueillement.

Au cimetière

La fosse qui doit recevoir les 19 victimes est creusée dans la grande avenue située à gauche de l'entrée.

Elle mesure 12 mètres de long sur 3 mètres de large et 1 m. 90 de profondeur. Le terrain réservé à la sépulture mesure 100 mètres carrés. Dix-neuf petites cases ont été creusées dans le fond pour chacun des cercueils.

Comme on craignait que l'un des blessés soignés à l'Hôtel-Dieu ne rendit le dernier soupir dans la journée d'hier, une place avait été laissée dans la première rangée des cases qui sont disposées quatre par quatre et mesurent 60 centimètres de large sur 2 mètres de long.

La fosse est adossée au mur qui, de ce côté, sépare le cimetière de la rue Fin de la Guerre. Les toits des maisons situées de l'autre côté de cette rue sont couverts de monde; hommes, femmes, enfants sont perchés partout ; sur les pannes, dans les gouttières, aux fenêtres sont de véritables grappes humaines.

Des ordres sévères avaient été donnés pour ne laisser pénétrer dans le cimetière que les personnes munies de cartes.

Le cortège se faisant attendre, nous faisons le tour du cimetière et, sur notre chemin, nous rencontrons le monument élevé par la sympathie publique, aux neuf victimes de Tropmann. Tout à côté se trouvent la tombe d'Hélène Desreux, victime du crime de la passerelle Nadaud, en 1880 et, plus loin, les corps des enfants Meyer et De Proost, brûlé vifs il y a deux mois.

A une heure et demie, le cortège arrive. Il est précédé, quelques minutes auparavant, par MM. les commissaires de police et M. l'adjudant de gendarmerie Delattre, qui viennent donner des ordres afin d'empêcher que la foule n'envahisse les abords de la fosse.

Peu à peu, paisiblement, sans le moindre désordre, le clergé, les familles des défunts, les autorités, les représentants de presque tous les journaux de la région, prennent place autour de l'immense tombe et les corps des victimes sont successivement descendus dans la fosse et placés dans l'ordre suivant : MM. Honoré Decoutère, Etienne Deleporte, Tournai, Vannest, Liagre, Tiberghien, Duquennoy, Doutrelong, Mahy, Peeters, Pauwens, Liagre, Vandeputte, Denaux, Vermesch, Van Creynest, Carpentier, Van de Beulque et Deschemacker.

Sur chaque cercueil est déposée une croix avec le nom du défunt et une couronne de fleurs.

L'émotion de l'assistance est profonde en ce moment.

La vue de ces 19 cercueils, étalés comme sur un vaste échiquier, ce trou béant, prêt à se refermer sur 19 cadavres dont plusieurs ont été ensevelis dans un état épouvantable, cause à tous une impressions que nous sommes impuissant à dépeindre.

Plusieurs discours sont prononcés, voici celui de M. Louis Thaune, consul de Belgique, à Tourcoing :

Messieurs,

« Dans le deuil profond qui afflige la ville de Tourcoing, vous ne serez pas surpris, Messieurs, que le représentant de la Belgique vous retienne un moment encore autour de ces tombes, pour exprimer à la population tourquannoise, au nom des familles des victimes, toute notre reconnaissance pour les soins si empressés qui ont été prodigués à nos nationaux.

« C'est dans des catastrophes de cette nature, Messieurs, que la solidarité humaine se manifeste dans un élan spontané; les nationalités disparaissent; on ne considère que l'immensité des désastres; on ne songe qu'aux douleurs poignantes à soulager et, sous ce rapport, vous nous avez donné les plus beaux exemples d'abnégation et de dévouement. La population belge de Tourcoing n'oubliera jamais, que, confondant nos morts avec les vôtres, vous les avez entourés du même cortège de regrets et de sympathie.

« Aussi, je crois être le fidèle interprète des sentiments de mon gouvernement, en adressant à M. le maire, à l'administration municipale, à vous tous, Messieurs, le témoignage public de notre reconnaissance et de notre admiration. »

Société des anciens militaires. — Une réunion des anciens militaires réformés (comité de Roubaix-Tourcoing) aura lieu à l'estaminet du *Coq Anglais*, au Blanc-Seau, le dimanche 28 juin, à 5 heures précises du soir.

LILLE

La fête du 14 juillet. — Le gouvernement se préoccupe beaucoup, paraît-il, de la célébration de la fête dite nationale. Il la veut brillante; il espère ainsi reconquérir, par des fêtes publiques, les sympathies qu'il a perdues par les désastres publics.

Voici la circulaire que M. le préfet du Nord a envoyée aux sous-préfets et maires du département :

« Le moment est venu de prendre les dispositions nécessaires pour la célébration de la Fête nationale du 14 Juillet.

« Tous les édifices publics seront pavoisés et illuminés, et je ne fais aucun doute que partout des jeux et des divertissements populaires ne soient organisés par les soins des municipalités

« Mais il est une mesure à laquelle j'attache une importance toute particulière : c'est aux secours à accorder, à cette occasion, aux personnes assistées. Je prie MM. les maires de s'entendre immédiatement avec les administrations charitables pour que des distributions exceptionnelles, aussi étendues que possible, soient faites le matin même du 14 Juillet.

« Je recevrai avec le plus grand intérêt les communications que vous voudrez bien m'adresser, relativement à la célébration de notre Fête nationale. »

IVe Congrès des Œuvres eucharistiques. — Nous avons annoncé, il y a quelque temps, que Mgr Mermillod, évêque de Lausanne et Genève, succédait à Mgr Duquesnay, dans la présidence de l'Œuvre des Congrès eucharistiques. Nous apprenons aujourd'hui que le Congrès de 1885 aura lieu dans la ville où réside l'illustre prélat, à Fribourg (Suisse), du 9 au 13 septembre.

Nous ne doutons pas qu'un grand nombre de personnes ne veuillent prendre part à ces importantes assemblées.

Nous donnerons prochainement le programme et l'horaire. On peut, dès à présent, s'adresser pour les renseignements à demander et les communications à faire, au secrétariat général, rue Négrier, 9, à Lille.

Pèlerinage de N.-D. des Dunes. — La Compagnie du chemin de fer du Nord organise plusieurs trains spéciaux à destination de Dunkerque, pour le lundi 6 juillet, et notamment les suivants :

1° *Cambrai à Dunkerque*, s'arrêtant à toutes les gares, entre Cambrai et Lille. Les heures ne sont pas encore indiquées définitivement. Nous indiquons celles que nous croyons devoir être acceptées :

Aller : Cambrai, 4 h. 25. — Somain, 5 h. 4. — Douai, 5 h. 27. — Lille, 6 h. 35. — Retour : Dunkerque, 7 h. 40. — Lille, 9 h. 50. — Cambrai, minuit.

On indiquera ultérieurement les heures précises pour toutes les gares de Cambrai à Lille et Armentières, Hazebrouck.

2° *Arras à Dunkerque*, avec arrêt à toutes les gares entre Arras et Hazebrouck. Voici, pour les gares principales, les heures qui seront probablement acceptées définitivement ; on donnera ultérieurement les heures pour toutes les gares:

Arras, 5 h. 17. — Lens, 5 h. 52. — Béthune, 6 h. 25. — Berguette, 6 h. 58. — Hazebrouck, 7 h. 30. — Dunkerque, 8 h 25. — Retour à Arras vers 9 h.

3° *Saint-Omer par Bourbourg.* — St Omer. — Départ : 6 h. 55. — Dukerque, arrivée, 8 h.

Retour : Dunkerque, 6 h. 55. — St-Omer, 8 h.

Avis important. — Les affiches du pèlerinage portent que les billets avec réduction de 50 0/0 sont valables pour 48 h.; la Compagnie n'a accordé des billets individuels que pour la journée du 6 seulement.

Ils sont délivrés sur la présentation d'un certificat émanant de l'organisation du pèlerinage. MM. les curés et chefs de groupes sont instamment priés de vouloir bien demander de suite les certificats au secrétariat du pèlerinage, 37, Marché-au-Blé, à Dunkerque.

Les certificats non employés seront repris.

Ils donnent droit à des billets individuels pour tous les trains du 6 juillet indistinctement et dans toutes les gares du Nord et du Pas-de-Calais.

La distribution des billets avec réduction cessera le 3 *juillet*.

Société industrielle. — L'assemblée générale mensuelle aura lieu, samedi 27 juin, à trois heures, au siège de la Société, rue des Jardins.

Ordre du jour : La soupape à eau Barbe et l'appareil de sécurité Delsart contre les explosions de chaudière, par M. De Swarte. — Un essai de solution de la question des accidents de fabrique, par M. A. Renouard. — Considérations générales sur les gares de voyageurs. Combles à grande portée, par M. Diérou. — L'osseine et la gélatine, par M. A. Béchamp. — Moyen pratique de déterminer le nombre de croisures dans les tissus croisés, mérinos, cachemires, etc., par M. Goguel. — Parallèle entre les diverses machines à feu, par M. A. Witz. — Communication sur un moteur à vapeur à grande vitesse pour la lumière électrique, par M. Leclercq. — De la ventilation humide des ateliers par le système aérophore, par M. Melon.

Dans sa séance du 30 mai, M. le président a annoncé que M. A. Renouard avait fait don, à la bibliothèque de 15 volumes ou brochures sur le lin, la ramie, l'industrie sucrière.

M. le président a remercié chaleureusement M. Renouard de cette nouvelle libéralité et a exprimé le désir que cet exemple soit suivi par les sociétaires qui peuvent avoir des doubles emplois dans leurs bibliothèques et dont les présents seraient reçus avec reconnaissance.

M. le président a fait remarquer que le salon de lecture est peu fréquenté et a rappelé qu'il était ouvert tous les jours de 8 heures à 11 heures du matin et de 2 heures à 9 heures du soir; on y trouve de nombreuses publications périodiques et tous les ouvrages intéressants signalés par les divers comités.

Conseil de guerre séant à Lille

Audience du 24 juin 1885.

M. Lebourg, colonel-directeur d'artillerie, président. — M. Oudet, chef d'escadron, commissaire du gouvernement

Bruno Bodot, caporal au 83e régiment d'infanterie, désertion à l'intérieur en temps de paix. Deux ans de prison. Défenseur, Me Werquin, père, avocat à Lille.

— Pierre-Achille Cornetet, soldat au 8e de ligne, désertion à l'intérieur en temps de paix avec emport d'effets. Acquitté. Défenseur : Me Gervais, avocat à Lille.

— Corneille-Jean-Baptiste Van Lancker, soldat au 5e dragons, rébellion aux agents de l'autorité dans l'exercice de leurs fonctions. Six mois de prison. Défenseur : Me Gauche, avocat à Douai.

— Alexandre Huguet, soldat au 1er régiment d'infanterie, vol au préjudice d'un militaire. Un an de prison. Défenseur : Me Gauche.

— Alexis Pierron, soldat au 83e de ligne. Vol au préjudice d'un militaire. Un an de prison. Défenseur : Me Gauche.

— Pierre-Marie Rieu, sergent au 17e de ligne. Abandon de son poste, étant chef de poste. Six mois de prison. Défenseur : Me Werquin, père.

CORRESPONDANCE

Les articles publiés dans cette partie du journal, n'engagent ni l'opinion ni la responsabilité de la rédaction.

Monsieur le rédacteur en chef du *Journal de Roubaix*,

L'ancien hameau de la Potennerie est devenu, par suite des agrandissements successifs de la ville, partie intégrante, sans discontinuités, du territoire bâti. Une population ouvrière nombreuse habite ce quartier éloigné, où, dans les sombres soirées, l'obscurité la plus complète règne : les quelques modestes réverbères primitifs qui y sont placés n'ayant de l'intensité qu'à quelques mètres et leur effet étant à peu près nul. Un éclairage plus complet serait bien à désirer.

La rue du Tilleul, dans son parcours de la rue de Bavai à celle de Ma Campagne, aurait bien besoin d'une ou plusieurs bornes fontaines

L'eau potable, si l'on peut donner ce nom à un liquide nauséabond et malsain formé par l'infiltration dans le sol de toutes sortes de mat